

Le programme FITT

Ce guide est publié par FPInnovations — Feric dans le cadre du programme Forest Innovation and Technology Transfer (FITT), basé à Sault Ste. Marie. Le FITT offre aux entrepreneurs forestiers et à l'industrie forestière du nord de l'Ontario une gamme d'outils pour les aider à demeurer à l'affût des innovations, méthodes de travail et développements technologiques les plus récents.

Pour de plus amples renseignements sur le programme FITT, veuillez communiquer avec :

Brad Sutherland

Agent de liaison de FPInnovations-Feric pour l'Ontario et coordonnateur du FITT

Tél. : 705 541-5659

brad.sutherland@fpinnovations.ca

Pour plus d'information sur le contenu du présent guide, veuillez communiquer avec :

Mark Partington,
M.Sc., R.P.F.

FPInnovations - Feric

Tél. : 514 694-1140

mark.partington@fpinnovations.ca

Scott McPherson

Spécialiste de la productivité

forestière - North Bay

Ministère des Richesses

naturelles de l'Ontario

Tél. : 705 475-5571

scott.mcpherson@ontario.ca

Produit par :

FPInnovations 

En collaboration avec :



**EMPLOYMENT
ONTARIO**



**FedNor
Canada**

© Copyright FPInnovations - Feric 062008

Ce guide fait partie d'une série qui présente les saines pratiques visant à **réduire les dommages pendant les opérations de coupe partielle** dans la région forestière ontarienne des Grands Lacs et du Saint-Laurent

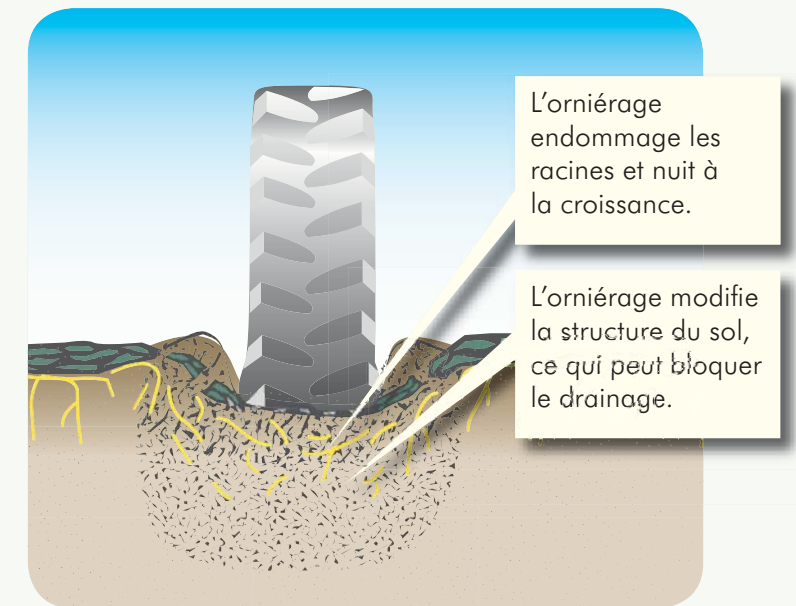
Planifier l'aménagement des jetées et des sentiers



Guide pratique pour les travailleurs forestiers

Une planification soignée de l'emplacement des jetées et des sentiers peut contribuer à minimiser les dommages au sol, comme le compactage, l'orniérage, l'érosion et la perte de nutriments. Elle peut aussi aider à réduire les dommages aux arbres résiduels et à la régénération, qui ont une importance particulière lors des coupes partielles.

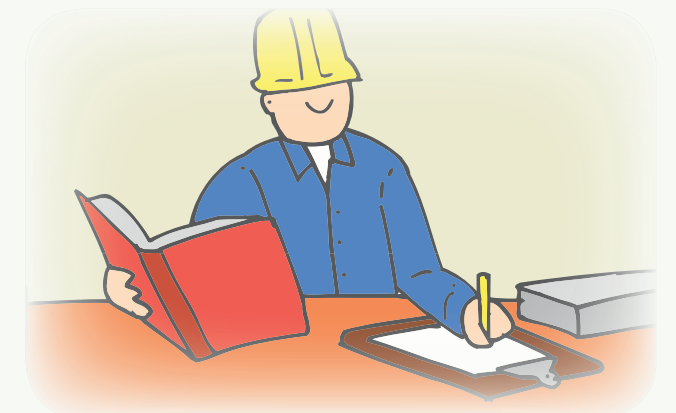
FPInnovations – Feric a rédigé ce dépliant afin de faire des recommandations de saines pratiques aux travailleurs forestiers. Une fois appliquées, elles contribueront à assurer une bonne qualité de l'eau et une bonne croissance des arbres.



Avant de commencer !

Considérez les aspects suivants :

- Normes et règlements de l'entreprise et des gouvernements
- Saison prévue de récolte
- Objectifs de la récolte et de la sylviculture
- Type d'opérations et d'équipement
- Limites des blocs de coupe
- Emplacement d'anciennes routes et jetées
- Caractéristiques du paysage et du site : topographie, régimes de drainage, régénération, traversées de cours d'eau
- Zones nécessitant une protection (sites de nidification, cours d'eau)

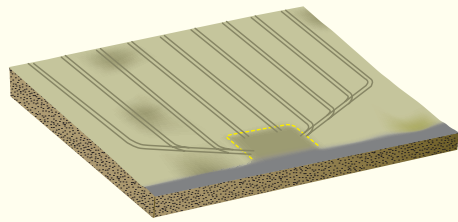


FPInnovations 

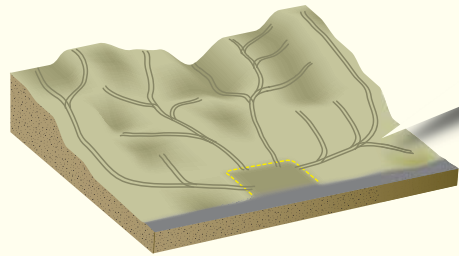
Planification du réseau des sentiers

- Réduisez au minimum la surface couverte par les sentiers
 - en maximisant la distance entre eux
 - en utilisant des sentiers secondaires dans les opérations mécanisées, où une abatteuse-groupeuse quitte le sentier principal (jusqu'à 10 m) pour couper et ramener les arbres dans le sentier
- Rubanez les sentiers principaux avant le début de la coupe
- Réutilisez les anciens sentiers lorsque c'est possible, mais tenez compte de la régénération et des normes actuelles de protection des sites et des arbres résiduels
- Faites les intersections entre les sentiers de débardage à un angle de 45° pour limiter les dommages dus au « balayage »

Choisissez le mode de disposition des sentiers



Parallèles pour les opérations mécanisées en terrain plat



En chevrons en terrain accidenté et pour réduire les dommages dus au « balayage »

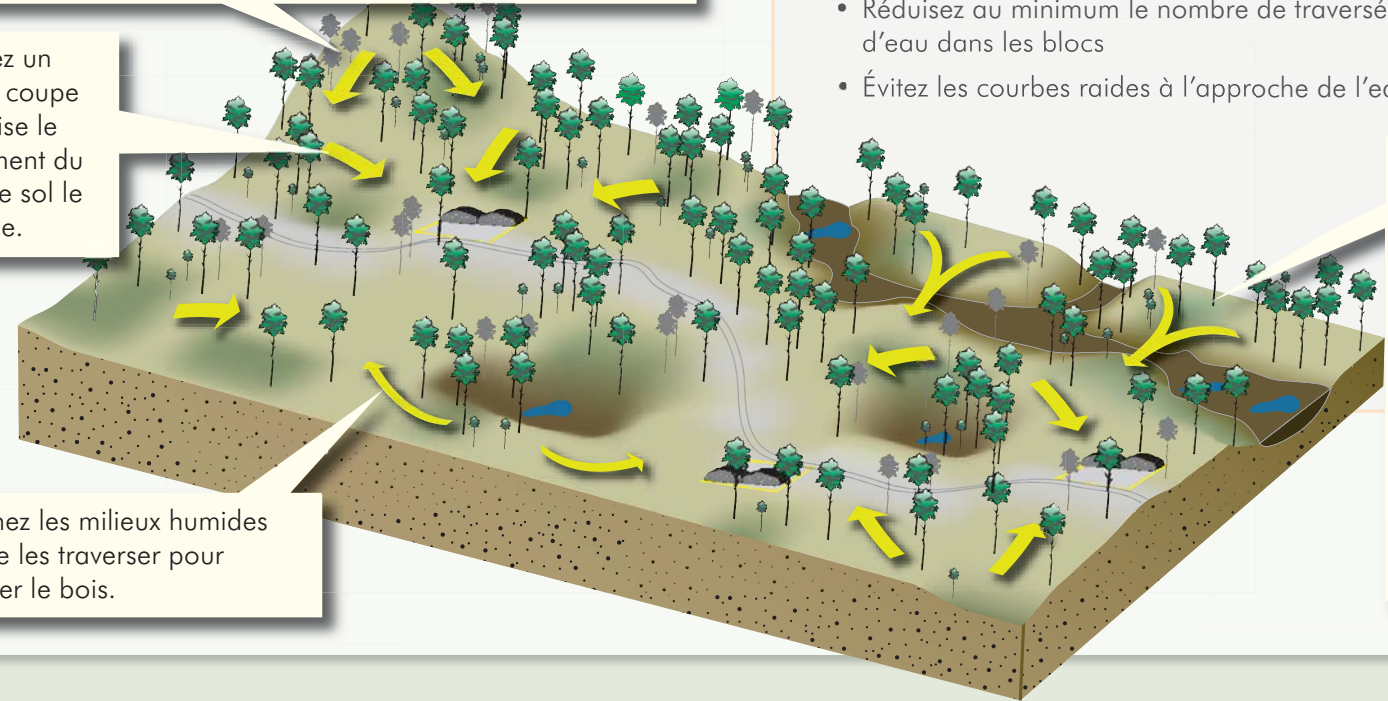
Identifiez des arbres-pivots dans les virages.

Limitez les sections de sentiers à forte pente :

- Évitez de débarker en travers des pentes pour réduire les dommages au sol, à la régénération ou aux arbres résiduels.
- Construisez un sentier, avec un buteur ou une excavatrice, si la sécurité l'exige.

Choisissez un mode de coupe qui favorise le déplacement du bois sur le sol le plus ferme.

Contournez les milieux humides au lieu de les traverser pour transporter le bois.



Zones fragiles

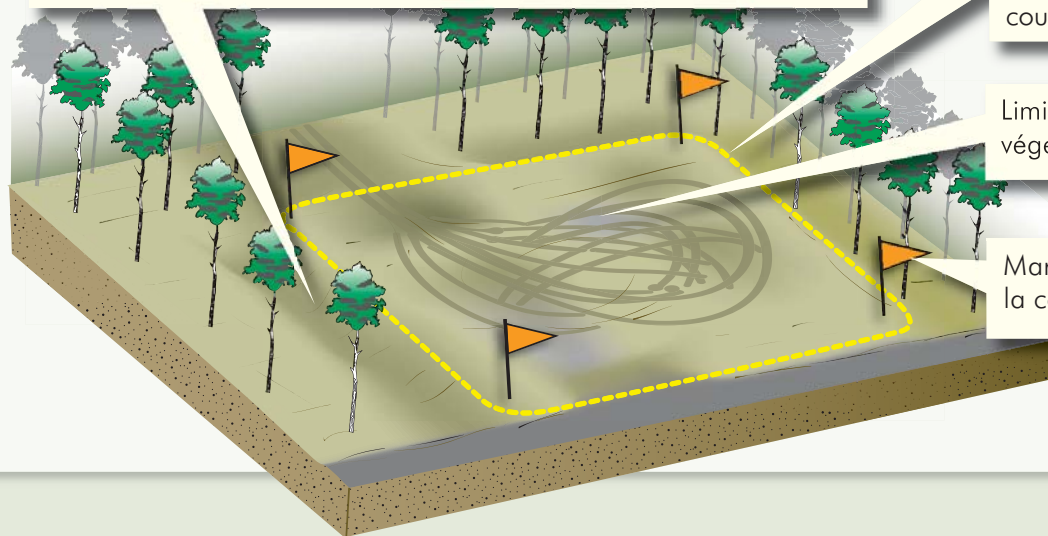
- Respectez les zones tampons définies par le gouvernement
- Évitez le plus possible d'aménager des sentiers principaux près des lacs et des cours d'eau
- Réduisez au minimum le nombre de traversées de cours d'eau dans les blocs
- Évitez les courbes raides à l'approche de l'eau

Si vous devez absolument traverser un milieu humide, choisissez l'endroit le plus favorable et protégez la traversée ou le sol avec des débris de coupe ou un pontage.

Planification des jetées

- Choisissez un site bien drainé à pente douce ou avec un léger bombement pour favoriser le drainage
- Évitez les zones fragiles et celles où le drainage est mauvais
- Évitez les sites où l'eau s'accumule à partir des routes ou des sentiers.
- Choisissez l'emplacement de façon que la majeure partie du débarkage se fasse en descendant
- Considérez les jetées comme des structures permanentes et réutilisez-les si possible.

Drainez l'eau de ruissellement à l'aide de fossés ou d'autres méthodes de contrôle. Pour plus de renseignements, consultez le guide intitulé « Limiter l'érosion du sol dans les sentiers de débarkage et les jetées ».



Réduisez le plus possible la surface des jetées, tout en restant sécuritaire. Pensez à aménager de petites jetées en bordure de route lorsque les sentiers sont courts et que le volume de bois est faible.

Limitez la zone perturbée par la jetée afin que la végétation se rétablisse rapidement.

Marquez les limites de la jetée avant le début de la coupe.

N'oubliez pas !

- Moins de routes et des jetées plus petites signifient généralement moins d'impact
- Éviter les dommages est généralement moins coûteux que les réparer
- Des opérations bien planifiées peuvent accroître la productivité, c'est-à-dire plus d'argent dans vos poches
- Informez-vous des exigences de la loi

